

# Rapport annuel sur l'état de la France 2022

## Changer de boussole pour dépasser l'urgence et préparer l'avenir

### Déclaration du groupe de la Coopération

L'année 2022, commencée sous les auspices favorables de la reprise post-Covid-19, s'achève dans l'incertitude.

L'INSEE estime dans sa Note de conjoncture de jeudi dernier, que la croissance sera « modeste au troisième trimestre et parfaitement atone au quatrième trimestre ».

C'est que de multiples aléas et incertitudes pèsent en effet sur notre économie comme le niveau et le prix de l'approvisionnement en énergie (pétrole et gaz notamment), les conséquences du relèvement des taux d'intérêt sur l'activité, l'évolution de la situation géopolitique, voire la résurgence possible de la Covid-19.

Si l'activité va en se tassant, l'inflation, elle, continue sur sa lancée et devrait atteindre plus de 6 % en décembre prochain.

C'est ainsi qu'on observe une importante érosion de la confiance des ménages avec une détérioration très forte de tous les indicateurs qui mesurent la pauvreté et la précarité en France.

65 % des Français connaissent au moins une personne de leur entourage familial ou amical confronté à la pauvreté, et ce chiffre a fait un bond de 10 points par rapport à 2021 !

C'est un fait : les Français ont de plus en plus de mal à affronter des dépenses pourtant essentielles comme celles liées aux transports et à l'énergie, aux actes médicaux ou à l'alimentation.

En parallèle, le 6ème Rapport du GIEC qui nous a été présenté dans cet Hémicycle en juin dernier indique que les tendances actuelles « ne permettent pas de progresser vers un développement global résilient au changement climatique afin de garantir un avenir viable et durable pour tous ».

Face à tous ces défis, notre RAEF 2022, opportunément intitulé « Changer de boussole pour dépasser l'urgence et préparer l'avenir », propose 19 Préconisations percutantes.

Et nous souhaitons mettre l'accent sur quatre d'entre elles qui nous semblent bien résumer les actions concrètes à mettre en place pour changer la donne.

La Préconisation n°1 tout d'abord qui vise à :

- renouer avec une véritable politique industrielle en France via la mise en place d'une programmation pluriannuelle de l'industrie ;
- les Préconisations n°4, 12 et 13 ensuite qui visent à :
- améliorer la conception des dispositifs d'aide sociale ;
- privilégier des solutions qui associent le maintien du pouvoir d'achat pour les plus pauvres à court terme et la préparation de la transition écologique à moyen terme ;
- renforcer les critères de conditionnalité sociale et écologique des aides.

Ces dernières années, les différents Rapports ont régulièrement fait état des urgences à la fois économique, sociale et écologique auxquelles nous faisons face. Fort de ces constats, notre groupe considère qu'il est à présent plus que temps de dépasser les constats pour nous atteler ensemble à la préparation d'un avenir commun qui nécessitera beaucoup de volonté et de résilience.

C'est pourquoi nous voterons favorablement ce RAEF.